

## Mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur Accor

Avec effet au 30 mai 2013, et pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de douze mois, Accor a confié à la société ROTHSCCHILD & Cie BANQUE la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 24 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 30.000.000 euros (30 Millions d'euros)

Les titres de la société ACCOR (Code ISIN : FR0000120404) sont cotés sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.



Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe est présent dans 92 pays avec plus de 3 500 hôtels et 450 000 chambres. Fort d'un large portefeuille de marques, avec Sofitel, Pullman, MGallery, Grand Mercure, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, ibis Styles, ibis budget et hotelF1, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique. Avec plus de 160 000 collaborateurs sous enseignes Accor à travers le monde, le Groupe met au service de ses clients et partenaires son savoir-faire et son expertise acquis depuis 45 ans.

### CONTACTS PRESSE

**Agnès Caradec**  
Directrice de la Communication et  
des Relations Extérieures  
Tél. : +33 1 45 38 87 52

**Elodie Woillez**  
Tél. : +33 1 45 38 87 08

### CONTACTS INVESTISSEURS ET ANALYSTES

**Sébastien Valentin**  
Directeur de la Communication  
Financière et des Relations  
Investisseurs  
Tél: +33 1 45 38 86 25

**Léa Ledermann**  
Relations Investisseurs  
Tél. : +33 1 45 38 86 36